



unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccm-csn.qc.ca



Avril 2007
Volume 21, numéro 4

CPE de Montréal et de Laval
**Une victoire
sans précédent
pour les éducatrices**

**Négociations
à l'Université Concordia**

**Les employés d'entretien
de la STM votent la grève**

**L'égalité des femmes
dans les structures
syndicales**

Coup d'œil sur l'assemblée générale

L'action syndicale sur tous les fronts

À l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain du 7 mars, un accueil chaleureux a été réservé aux représentantes du syndicat des travailleuses des 25 centres de la petite enfance de Montréal et de Laval qui ont remporté une victoire historique en obtenant gain de cause après quatre années de lutte pour la reconnaissance de leur profession d'éducatrice. « Tenaces et déterminées, les femmes ont mené la bataille jusqu'au bout ! Nous avons fait la démonstration que les femmes sont capables de se regrouper et de gagner », s'est exclamée la présidente du syndicat, Véronique Lapière.

Profitant de la Journée internationale des femmes dont le thème de cette année est *Toute l'égalité*,

l'égalité pour toutes... Mission inachevée !, le comité de la condition féminine du CCMM-CSN a tenu à actualiser la réflexion sur la place des femmes dans les structures syndicales à l'aide d'un document dont nous reproduisons un extrait à la page 8 du présent magazine.

L'élection provinciale du 26 mars a été l'occasion de faire le point et de s'interroger sur le modèle de gouvernement que nous désirons. Une proposition d'appui au parti Québec Solidaire a été adoptée à l'unanimité définissant les orientations politiques du CCMM-CSN dans la présente campagne électorale

Bienvenue à la CSN

Le 24 janvier 2007, les employé-es du Carrefour familial Hochelaga décident d'adhérer à la CSN. Trois semaines plus tard, la Commission des relations du travail accrédite le syndicat, aujourd'hui affilié au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN.

Créé il y a 30 ans, cet organisme communautaire offre un soutien aux familles du quartier Hochelaga-Maisonneuve et compte une quinzaine d'employé-es.

Le Carrefour a toujours fonctionné selon un mode de cogestion qui associe étroitement les membres de l'équipe de travail à toutes les décisions. À juste titre, les travailleuses et les travailleurs sont fiers de leurs réalisations.

Mais malgré les beaux projets, et à cause de cette croissance rapide, l'équipe du Carrefour a traversé une période de tensions et de conflits qui a miné le climat des relations de travail. Devant la volonté de la direction de gérer l'organisme comme une entreprise privée, l'équipe a décidé de se donner une voix et de se syndiquer. Ils ont fait ce choix, bien sûr, pour améliorer leurs conditions de travail, mais surtout pour se donner les moyens de lutter pour préserver la vocation communautaire du Carrefour. La CSN est très heureuse de les accueillir et partage leurs valeurs de solidarité et de respect.

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN
**33^e congrès
du conseil central**

Du 4 au 8 juin 2007
Palais des congrès de Montréal

Modifications aux statuts et règlements

Selon l'article 57 des statuts et règlements du Conseil central du Montréal métropolitain, la date limite pour recevoir les textes des projets d'amendement aux statuts et règlements en provenance des syndicats est le **4 avril 2007**. Si vous avez des amendements à proposer, veuillez les faire parvenir au Secrétariat général du CCMM-CSN, 1601, avenue De Lorimier, Montréal H2K 4M5. Pour information : (514) 598-2021.

Visitez le site du Conseil central du Montréal métropolitain :
www.cmm-csn.qc.ca

Bâtir à long terme une véritable gauche québécoise

Par René Charest
secrétaire général du CCMM-CSN



Avant même que le gouvernement Charest ne déclenche officiellement les élections, nous assistions déjà à un jeu de chaises musicales un peu loufoque entre le Parti libéral du Québec et l'ADQ sur le positionnement de la droite au Québec. En campagne électorale, le tout s'est accentué.

L'Action démocratique du Québec s'est vite placée à la droite du Parti libéral en critiquant le bilan du gouvernement de Jean Charest sur tous les fronts. Leur chef, Mario Dumont, s'est même permis à un certain moment de qualifier le gouvernement Charest de « gouvernement socialiste ». Le premier ministre a encaissé le coup sans trop rétorquer. Mais plus la campagne avançait, plus les sondages démontraient que l'écart entre le PLQ et l'ADQ se rétrécissait. Se sentant attaqué, Jean Charest a tôt fait de prendre l'ADQ pour cible, délaissant les autres partis.

Pendant ce temps, le Parti Québécois d'André Boisclair a cherché à se positionner à gauche de l'échiquier politique. Cependant, dans la même foulée, il a éloigné, voire méprisé, les forces de gauche avec lesquelles il aurait pu faire alliance en ne s'attaquant jamais fermement aux politiques autoritaires du gouvernement Charest. On a beau dire qu'il a fait certaines promesses sympathiques en matière d'environnement ou de programmes sociaux, il n'y a rien dans son discours et dans sa pratique qui laisse présager un renouvellement de la social-démocratie par la direction du Parti Québécois. Le résultat de ce jeu de chaises musicales, c'est que le gouvernement libéral, malgré sa multitude d'attaques honteuses contre la classe ouvrière québécoise, s'en sort indemne et ne répond pas de ses agissements devant la population québécoise. En ce sens, nous pouvons dire que le néolibéralisme se consolide au Québec.

Quant à la véritable gauche québécoise, elle cherche à s'implanter d'une manière durable. Toutefois, ce n'est pas une mince tâche. La loi électorale lui accorde très peu

de possibilités de participer au débat public et les médias ne s'intéressent qu'au jeu de la droite.

Un choix s'impose : Québec solidaire

Pour le Conseil central du Montréal métropolitain, le seul parti politique qui répond actuellement à nos orientations tant syndicales que sociales et à notre objectif de travailler à l'émergence d'une alternative politique est le parti Québec solidaire. Les délégué-es l'ont affirmé clairement à l'assemblée générale du 7 mars dernier en adoptant à l'unanimité une résolution d'appui à ce parti progressiste et de gauche en rupture avec les partis politiques traditionnels. Ils estiment que seul Québec solidaire partage les mêmes valeurs qui guident l'action syndicale, soit l'équité, la justice sociale, le respect des droits de la personne et des droits collectifs, et mène des luttes similaires aux nôtres pour s'opposer au néolibéralisme.

La lutte que mène le mouvement syndical contre le néolibéralisme et la droite est une lutte de longue haleine. Nous devons la mener sur tous les fronts, entre autres sur le front politique. C'est pourquoi nous devons appuyer un parti politique qui s'engage à contrer le néolibéralisme, même si, à court terme, il n'est pas élu.

Toutefois, pour constituer une véritable opposition à la droite politique, Québec solidaire doit conjuguer ses forces avec celles des mouvements sociaux québécois.

Peu importe le résultat électoral, il est primordial d'unifier les forces de gauche afin de constituer une véritable opposition au néolibéralisme, faire la promotion de nos valeurs communes au sein de la population et s'assurer que ces valeurs soient défendues là où se prennent les décisions, c'est-à-dire à l'Assemblée nationale. C'est à cet objectif que nous sommes conviés à participer le 26 mars prochain ●

À l'agenda

Avril

2, 3 et 4

exécutif syndical I

4

assemblée générale

10

trésorerie

11 et 12

délégué-es

de département

13

treasurer

18 et 19

information & union

newsletter

23 et 24

introduction à la santé

sécurité et à la protection

de l'environnement

Retrait du projet d'aides-éducatrices

Une grande victoire pour les travailleuses des CPE

Après quatre années de négociations, le syndicat des 500 travailleuses des 24 centres de la petite enfance de Montréal et de Laval, affilié à la FSSS-CSN, et l'Association patronale des centres de la petite enfance (APCPE) ont conclu une entente de principe au terme d'une nuit blanche, le samedi 3 mars dernier. Cette entente a mis fin à six jours de grève tenus en février.

Les membres du syndicat ont obtenu gain de cause sur les deux enjeux majeurs de ce conflit, soit le versement du 2 % d'augmentation salariale retenu par l'employeur



depuis mars 2006 ainsi que l'abolition du poste d'aide-éducatrice que voulait leur imposer l'APCPE.

L'entente a été soumise aux membres lors d'une assemblée générale tenue le 20 mars.

« C'est une magnifique victoire qu'on peut célébrer dans la dignité. Devant la détermination des travailleuses, l'employeur n'a eu d'autre choix que de reculer », a déclaré la présidente du syndicat, Véronique Lapierre, qui a également tenu à remercier les parents pour leur appui tout au long de cette lutte.

Les éducatrices des centres de la petite enfance de Montréal et de Laval étaient sans convention collective depuis novembre 2003 •

Bravo à nos camarades!

Cité de la Santé de Laval

Monsieur Charest, vous n'êtes pas le bienvenu!

Le 26 février, les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CSSS Laval (FSSS-CSN) ont fait valoir au premier ministre Jean Charest, venu réitérer en conférence de presse ses engagements en matière de santé à la Cité de la santé de Laval, qu'ils n'acceptaient pas sa présence dans leur établissement où les conditions de travail ont été décréées suite à l'adoption sous le bâillon de la loi 142.

À l'intérieur de l'établissement, le premier ministre, qui était accompagné du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, s'est fait reprocher par une stagiaire en médecine, qu'en dépit de ses « beaux discours » depuis 2003, il n'y avait qu'un seul médecin de garde une partie de la nuit dans cet hôpital, l'un des plus importants du Québec. Dure journée pour le premier ministre!



Malgré un froid intense, des membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CSSS de Laval ont brandi leurs pancartes à l'arrivée de l'autobus du premier ministre Charest.

Université de Montréal

La parité pour les chargés-es de cours



En 2008, les 2 400 chargés-es de cours de l'Université de Montréal, qui ont voté à 92 % le 18 février pour une convention collective de trois ans, bénéficieront de la parité salariale avec leurs collègues de l'Université

du Québec à Montréal (UQAM). Cette nouvelle convention, valide jusqu'en août 2009, leur garantit des augmentations salariales de 15,5 % et de meilleures conditions d'enseignement •

Employés d'entretien de la STM

Vote de grève

Quelque 700 membres du Syndicat des employés d'entretien du transport de Montréal (FEESP-CSN) ont voté, à scrutin secret, en faveur d'une grève, dans une proportion de 97 %, lors d'une assemblée générale tenue le 4 mars dernier. La date du déclenchement de la grève sera décidée ultérieurement suite à une nouvelle consultation des membres.

Après 18 rencontres de négociations entamées depuis novembre dernier, la partie patronale n'avait toujours rien déposé quant aux offres salariales et au régime de retraite. Depuis quatre mois, seules les lettres d'entente et les clauses négociées en 2003 ont été discutées.

Par ce vote, les membres du syndicat ont voulu envoyer un message clair à la partie patronale. « Depuis quatre mois, le syndicat fait ses devoirs sérieusement à la table de négociation. Quant à la partie patronale, elle nous dit qu'elle n'a pas le mandat de déposer des offres salariales et ne sait quand elle le fera », a déclaré le président du syndicat, Pierre Saint-Georges, qui rappelle qu'ils n'ont exercé jusqu'à maintenant aucun moyen de pression et qu'il donne encore la chance à la négociation •



Les agents de la paix en services correctionnels

À bout de souffle!

Depuis un mois et demi, le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) ont manifesté devant les bureaux du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, à Montréal et à Québec, pour dénoncer la détérioration du réseau correctionnel au Québec aux prises avec de sérieux problèmes de sous-financement, de manque d'effectifs et



de surpopulation. Ils demandent au gouvernement du Québec et aux partis politiques d'intervenir rapidement pour améliorer un système de détention au bord de la crise. Le SAPSCQ représente 2200 agents de la paix en services correctionnels répartis dans 18 établissements, dont 855 agents dans la région de Montréal •

Hausse du salaire minimum le 1^{er} mai

Nettement insuffisante

Le 12 février 2007 était la date limite pour envoyer au gouvernement du Québec des commentaires sur le Règlement modifiant le Règlement sur les normes du travail, paru dans la Gazette officielle du Québec le 29 décembre 2006, qui vise à hausser le salaire minimum. Une centaine de groupes sociaux, communautaires et syndicaux ont dénoncé par voie de communiqué de presse l'insuffisance de la hausse de 25 cents du salaire minimum prévue le 1^{er} mai prochain, fête internationale des travailleuses et travailleurs.

Le taux horaire général du salaire minimum pourrait passer de 7,75 \$ à 8 \$ l'heure et de 7 \$ à

7,25 \$ l'heure pour les travailleuses et travailleurs à pourboire le 1^{er} mai prochain. Cette hausse de 25 cents, bien que légèrement supérieure aux années passées,

le, Michèle Courchesne. Ils plaignent que cette hausse ne permet pas aux personnes rémunérées au salaire minimum de se sortir de la pauvreté et qu'elle n'améliore pas suffisamment leur pouvoir d'achat.

Ces organismes revendiquent que le gouvernement du Québec revoie en profondeur sa façon de fixer les augmentations du salaire minimum et trouve de nouveaux critères qui permettraient à ces personnes salariées, qui travaillent 40 heures par semaine, d'atteindre le seuil de faible revenu avant

ne soit équivalent au seuil de faible revenu avant impôt, établi par Statistique Canada pour une personne seule, le salaire minimum devrait être fixé à 10,22 \$.

Par ailleurs, ils font valoir que la sécurité économique des personnes au salaire minimum ne doit pas passer par des mesures fiscales de supplémentation du revenu, comme la prime au travail, mais bien par des améliorations à leur salaire.

Ces groupes sociaux, communautaires et syndicaux, dont font partie Au bas de l'échelle, le Comité d'action des non-syndiqués de Trois-Rivières, le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN), l'illusion Emploi de Sherbrooke, Jeunesse ouvrière chrétienne nationale et les Toiles de jeunes travailleurs, souhaitent donc que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale tienne compte de leurs demandes et qu'il ajuste le salaire minimum en conséquence.

« Selon Statistique Canada, en 2005, au Québec, il y avait 148 000 travailleuses et travailleurs au salaire minimum dont 30 % de ces personnes étaient le soutien principal de leur famille. »

demeure nettement insuffisante de l'avis de plus de 100 groupes sociaux, communautaires et syndicaux qui ont fait parvenir une lettre à cet effet à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité socia-

impôt fixé en 2005 à 20 778 \$ par Statistique Canada.

Selon l'organisme Au Bas de l'échelle, « En 2006, pour que le revenu annuel d'une personne qui travaille 40 heures par semai-



Négociations à l'Université Concordia

Le personnel en a assez

Sans convention collective depuis septembre 2002, les membres du Syndicat des employé-es de soutien de l'Université Concordia (SE-SUC-CSN) ont rejeté massivement en assemblée générale extraordinaire, le 20 février, les dernières offres de leur employeur qui leur imposait d'importants reculs, entre autres au niveau de la sécurité d'emploi. Ils ont décidé à 87 % de déclencher des moyens de pression pouvant aller jusqu'à trois jours de grève à

exercer à compter du 15 mars. Ils revendiquent le respect de l'ancienneté ainsi que la parité salariale avec les employé-es de soutien des autres universités dont le salaire annuel est 20 % plus élevé. Quant aux négociations avec les travailleuses et travailleurs des bibliothèques, une entente de principe venait de se conclure, au moment d'aller sous presse, entre le Concordia University Library Employees Union (CULEU) et la direction.



Bilan de la tournée de réflexion politique

Agir ensemble pour le Québec

De septembre 2006 à février 2007, le Conseil central du Montréal métropolitain a tenu huit assemblées publiques dans la région de Montréal et de Laval incluant la journée de réflexion politique du 29 septembre 2006 qui a regroupé une trentaine de groupes ou d'organismes, membres de la Coalition *J'ai jamais voté pour ça!* et du Réseau de vigilance lavallois.

Plus de 1 000 personnes, issues ou non d'organisations populaires, sociales, étudiantes, féministes et syndicales, ont partagé une lecture de la conjoncture québécoise et ont présenté une vision progressiste sur l'avenir du Québec. À nous maintenant d'exiger de ceux et celles qui désirent nous gouverner de l'appliquer.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces assemblées ainsi que les conférenciers, groupes ou organisations partenaires pour leur généreuse contribution.

Les résumés de ces assemblées peuvent être consultés sur le site www.cmm-csn.qc.ca

Dégel des frais de scolarité

Un appui de taille pour les étudiants collégiaux et universitaires du Québec

Quelques jours avant le déclenchement des élections provinciales et du Conseil général du Parti libéral du Québec, la FECQ, la FEUQ, la CSN, la FTQ et la CSQ ont tenu une conférence de presse conjointe pour réclamer du gouvernement Charest le maintien du gel des frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants collégiaux et universitaires. « La société québécoise ne peut permettre un recul sur l'accessibilité des jeunes aux études postsecondaires », a déclaré la présidente de la CSN, Claudette Carbon-

neau. « Le Québec a besoin d'augmenter la main-d'œuvre qualifiée, de hausser les compétences des travailleuses et travailleurs : c'est une question d'avenir et de choix de société. Les économies de bouts de chandelles auront des effets pervers et la société en paiera le prix. » Au Québec, les étudiants accumuleraient en moyenne 12 000 \$ de dettes à la fin du programme de baccalauréat. La FECQ et la FEUQ ont également reçu l'appui de la Fédération québécoise des municipalités qui représente 920 municipalités du

Québec de même que la presque totalité des MRC.

Le 6 mars, le regroupement Concertation Jeunesse dévoilait en conférence de presse leur plateforme « Pour un Québec en phase avec les aspirations de sa jeunesse ! » qui a servi à interpeller les partis politiques au cours de la campagne électorale.

Mission inachevée !

Le thème du 8 mars 2007 *Toute l'égalité, l'égalité pour toute... Mission inachevée !* a été l'occasion d'actualiser notre réflexion sur l'égalité entre les hommes et les femmes qui est loin d'être atteinte au sein des structures démocratiques ou des instances décisionnelles au Québec.

Qu'en est-il dans nos propres rangs, à l'intérieur même de nos instances syndicales ? À ce titre, le comité de la condition féminine du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) est préoccupé par le faible ratio homme/femme lors des assemblées générales. Depuis 2002, il appert que le pourcentage de femmes présentes aux assemblées se situe autour de 37 %. Nous croyons que la conjoncture actuelle du marché du travail combinée aux récentes attaques du gouvernement Charest contre plusieurs secteurs majoritairement féminins ont un impact majeur sur la vie syndicale et sur le militantisme des femmes.

Les femmes à la CSN

La réflexion sur la place des femmes à l'intérieur des instances démocratiques de la CSN ne date pas d'aujourd'hui. Le Conseil confédéral de la CSN a adopté en décembre 1995 un programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues (PAÉ). Basé sur le modèle des PAE en emploi, ce programme n'a pas retenu comme piste de solution d'imposer des mesures préférentielles comme la création de postes réservés aux femmes. Il vise davantage la création de mesures de soutien et la mise en place de moyens pour contrer certains obstacles au militantisme des femmes qui sont davantage de nature historique et systémique, comme leur rôle au sein de la famille élargie, leur manque de confiance en leurs capacités, l'insuffisance de la formation, les horaires syndicaux et l'ampleur de la tâche, les problèmes de crédibilités auxquels elles font face.

Au Conseil confédéral de mars 1998, les fédérations et les conseils centraux jugeaient nécessaires de se doter d'une telle politique mais ils mentionnaient également que la seule existence d'une telle



politique n'était pas suffisante, qu'il fallait faire preuve de vigilance quant à la mise en œuvre et au suivi des différentes mesures.

Proposition adoptée au CCMM

C'est d'ailleurs dans cette optique que le comité de la condition féminine du CCMM-CSN a convenu de soumettre à l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain du 7 mars dernier une proposition afin que ses syndicats affiliés « appliquent les mesures qu'ils ont antérieurement adoptées ou qu'ils adoptent de nouvelles mesures de soutien visant à améliorer les conditions d'implication des femmes et qu'ils transmettent ces mesures au Comité de la condition féminine du CCMM ». Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Au cours des prochains mois, le comité de la condition féminine du CCMM-CSN compte tracer le portrait de la place des femmes à l'intérieur des instances syndicales et, éventuellement, mettre en place des moyens pour viser l'équité au niveau de la représentation des femmes à tous les paliers de la vie démocratique ●

Le comité de la condition féminine CCMM-CSN

Clin d'oeil sur le 8 mars



Pour souligner la Journée internationale des femmes, la Table de concertation de Laval en condition féminine a organisé le 7 mars dernier un spectacle intitulé *Ça donne des elles !* qui nous a permis de découvrir le sens de l'humour incomparable des Moquettes coquettes.

En Uruguay

Les députés ouvriers ne dorment pas sur leurs lauriers

En 1973, les classes dominantes de l'Uruguay instaurent une dictature militaire pour mater la forte mobilisation populaire contre la structure économique et politique du pays. Commence alors la répression politique orchestrée par des assassinats, des disparitions et des tortures.

De 1973 à 1985, la dictature est intense et sans pitié. Les mouvements ouvriers, les groupes de gauche et les partis progressistes paient cher leur opposition, notamment par l'emprisonnement, voire la mort de leurs militantes et militants. Mais au fil des luttes, les mouvements de résistance forgent des liens de solidarité qui permettent aux Uruguayens de se débarrasser du régime barbare qui prévaut.

Ainsi, en 2004, accède au pouvoir une coalition de gauche, le El Frente Amplio (Front élargi). Ce nouveau gouvernement choisit de consulter fréquemment sa population par le moyen de plébiscites. Grâce à cette ouverture, la volonté populaire se prononce, entre autres contre la privatisation de services publics dont l'eau, et contre les lois qui accordent l'impunité aux militaires, policiers et politiciens relativement aux crimes commis au temps de la dictature.

L'organisation syndicale PIT-CNT, fusion de la Plénière inter-syndicale des travailleurs et de la Convention nationale des travailleurs, a joué un rôle important

dans la victoire du Front élargi en 2004. Toutefois, le PIT-CNT pratique une position d'appui critique au gouvernement de gauche et continue de militer aux plans social et politique. Ainsi, les députés élus issus du mouvement ouvrier ne peuvent dormir sur leurs lauriers et se doivent de déployer, de concert avec les dirigeants syndicaux et ceux de la société civile, une imagination collégiale absolument nécessaire pour réaliser le travail politique.

La CSN-Construction a établi des liens avec le Syndicat unique

national de la construction et affilié de l'Uruguay (SUNCA), rattaché à la PIT-CNT. Cette nouvelle amitié permettra certainement de renforcer les stratégies et les solidarités entre nos organismes respectifs ●

Aldo Miguel Paolinelli
Conseiller syndical,
CSN-Construction
Membre du comité solidarité internationale du CCMM-CSN

Commerce équitable

Visite au Guatemala

Du 26 février au 9 mars, des militantes et militants de la CSN ont rencontré des représentants de coopératives, des familles paysannes et des artisans pour échanger sur le commerce équitable.

On reconnaît en bas sur la photo, Marie-Claire Lussier, conseillère syndicale responsable de la campagne CSN sur le commerce équita-

ble; Steve Bouchard, du Centre de santé et des services sociaux d'Antoine-Labelle; Karine Durocher du Service d'aide aux néo-Canadiens de Sherbrooke; vers le haut, Caroline Joly, responsable du comité jeunes du CCMM-CSN; Murielle Vrins d'Équiterre; Catherine Ladouceur, enseignante du Cégep de Sherbrooke ●



L'événement engagé incontournable de l'été 2007

Du 23 au 26 août 2007, Montréal sera l'hôte du premier Forum social québécois, événement incontournable de la période estivale 2007, qui se tiendra à l'UQAM sur le thème *C'est à notre tour... de penser le Québec!*

Inscrit dans la mouvance des forums sociaux mondiaux, comme celui de Nairobi au Kenya en janvier 2007 ou du Sommet des peuples à Québec en 2001, ce grand rassemblement québécois veut offrir

un espace de réflexion, d'échanges, de ralliement et un lieu de sensibilisation aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques, éthiques, politiques et culturels de notre temps.

Soutenu par une quarantaine d'organismes, d'associations et de syndicats,

dont la CSN, le Forum social québécois veut susciter un véritable débat de société sur le Québec, dans une perspective de résistances et de recherche d'alternatives au modèle néolibéral. Il représente « une occasion unique de dialogue dans le but



de chercher solidairement des alternatives à l'hégémonie du néolibéralisme », selon les organisateurs du FSQ.

Des milliers de participantes et participants des milieux progressistes sont attendus à l'Université du Québec à Montréal et ses environs pour ces quatre jours

de réflexion et de débat où se dérouleront près de 300 activités (conférences, ateliers, tables rondes) réparties selon huit axes thématiques : droits humains et lutte pour l'égalité, environnement, services publics et biens communs, monde du travail et économie solidaire, culture et communication, démocratie, solidarité internationale, spiritualité.

Le Forum social québécois débutera le 23 août prochain par un grand spectacle extérieur avec la participation d'artistes socialement engagés. D'ici là, plusieurs activités de financement, dont un spectacle bénéfice à la fin du mois d'avril, seront aussi organisées pour contribuer à la tenue de cet événement unique au Québec.

Pour vous inscrire, consultez le site Internet www.forumsocialquebec.org

Colloque sur les achats responsables

Faisons notre juste PAR

Les 26 et 27 avril prochain se tiendra, à l'Université du Québec à Montréal, la première édition du colloque sur les achats responsables *Faisons notre juste PAR*. Organisé par la Coalition québécoise contre les ateliers de misère, le Centre international de solidarité ouvrière et la Coalition étudiante trans-actions responsables, ce colloque a pour but d'informer et d'alimenter les débats sur les enjeux liés à la délocalisation des entreprises vers

l'Asie, sur les impacts de l'approvisionnement sur les conditions des travailleuses et travailleurs ainsi que sur les impacts positifs des achats responsables.

Ainsi, les participantes et participants seront mieux outillés pour agir dans leur milieu afin de limiter les effets négatifs de la consommation sur l'être humain et l'environnement. Des conférenciers d'Europe, d'Asie, des États-Unis et du Canada proposeront des alternatives et présenteront



des campagnes de sensibilisation qui ont connu du succès au Québec et ailleurs dans le monde. Pour vous inscrire ou obtenir de l'information supplémentaire, consultez le site www.ciso.qc.ca

Le 28 avril

Souvenons-nous de nos camarades morts ou blessés au travail

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le travail tue plus que les guerres. En effet, 6 000 personnes meurent chaque jour dans le monde des suites d'accidents ou de maladies du travail. Près de 270 millions d'accidents au travail sont enregistrés chaque année, dont 350 000 sont mortels. Parmi eux, on dénombre 22 000 enfants, censés être à l'école, qui meurent au travail. Le Québec n'y échappe pas. En 2005, 225 travailleuses et travailleurs sont décédés alors que des mesures adéquates de santé et de sécurité au travail auraient pu les sauver.

Le 28 avril prochain, le Conseil central du Montréal métropolitain invite ses syndicats affiliés à souligner la Journée internationale de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail et à réaffirmer la pertinence de notre action syndicale pour réclamer des mesures concrètes en faveur de la prévention ainsi que l'application des dispositions de la Loi sur la santé et sécurité au travail dans tous les secteurs d'activité

Campagne pour améliorer le temps de réponse

Les ambulanciers-paramédics parcourent les régions

Durant la campagne électorale, des représentants du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers-paramédics du Québec (RETAQ) et de l'Association des travailleurs du préhospitalier (ATPH), affiliés à la FSSS-CSN, ont sillonné le Québec pour obtenir des engagements fermes des candidates et candidats des partis politiques, qu'une fois élus, ils investiront environ 8 millions \$ de plus pour améliorer la qualité des services préhospitaliers.

À l'automne dernier, une proposition syndicale a été présentée au ministre de

la Santé, Philippe Couillard, demandant la transformation des horaires de faction en horaires réguliers pour des paramédics oeuvrant dans 55 zones urbaines et semi-urbaines pour éviter de trop longs délais d'intervention en situation d'urgence. Un comité de travail a été mis en place en décembre pour réévaluer les services préhospitaliers et doit remettre son rapport au ministre en juin prochain. À ce jour, aucun engagement financier n'a été pris pour réduire les délais d'intervention des paramédics ce qui contribue à la détérioration des services ambulanciers

Nouvel exécutif à la FSSS-CSN



Au 40^e congrès de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), tenu du 19 au 23 février dernier sous le thème *Militer pour faire la différence*, les délégués ont élu la vice-présidente responsable de la condition féminine, Françoise Lévesque, à titre de présidente de la fédération.

Pour le mandat 2007-2010, elle sera soutenue dans ses fonctions par un nouvel exécutif composé de Denyse Paradis, secrétaire trésorière; Daniel Dubé, vice-président (personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires); Nathalie Picard, vice-présidente (personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers); Josée Marcotte, vice-présidente (personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration); Laurier Goulet, vice-président (techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux); et de Jeff Begley, vice-président (responsable des secteurs privés)

Participez aux débats du 33^e congrès du conseil central

Du 4 au 8 juin 2007, au Palais des congrès de Montréal

Responsables et solidaires **POUR**

UNE NOUVELLE DEMOCRATIE

Ce thème du 33^e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) est inspiré de notre volonté fermement exprimée de ne plus être subordonnés à une vision néolibérale que nous refusons de nous approprier ou de partager. Cette vision est autoritaire, antisyndicale, antisociale, antidémocratique, à l'opposé de nos valeurs collectives. Il faut combattre cette vision et travailler à construire une démocratie nouvelle, inspirante et gardienne de nos droits et de notre avenir.

Une société ne peut se construire sans l'apport d'idées novatrices, de débats et de luttes démocratiques. Il est du devoir de chaque citoyenne ou citoyen, militante ou militant, de se responsabiliser et d'investir les espaces démocratiques pour édifier le modèle de société où il serait bon de vivre et de s'épanouir.

Le 33^e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) sera l'occasion de débattre de cette nouvelle vision syndicale et de définir les orientations qui guideront nos actions pour les trois prochaines années.

**Cet espace
démocratique
est le vôtre !**

**Inscrivez dès maintenant
votre délégation officielle !**

Pour renseignements, contactez le conseil central au
(514) 598-2021.

Conseil central

DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



CSN